

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 10 OCTOBRE 2023 A 19H00

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Vingt Trois, **le 10 OCTOBRE A 19H00**

Extrait affiché le :
18 octobre 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

5ème séance 2023

Présents : M. le Maire, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Mme DUPONT Virginie, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme RUYER Christine, M. ROMARY Fabrice, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, M. BURGER Emmanuel, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Nouveau contrat de droit
d'usage de bouteilles de gaz.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Mme CLANCHÉ Ghyslaine à Mme DUPONT Virginie
Mme BENOIT Marie-Hélène à Mme ADAM Nathalie
M. EVRARD Luc à M. COLIN Joël

Absents excusés :

M. CHMIDLIN Stéphane
Mme TRIQUET Nadia
Mme ACCILI Micheline
Mme ELI Emilie

N°71/2023

Secrétaire de séance : M. PIERRAT-LABOLLE Julien

Suite à la proposition financière reçue de la Société MESSER à 57730 Folschviller portant sur la mise à disposition pendant 3 années (2023 à 2026) au tarif de 612 euros hors taxes, par contrat de droit d'usage, de bouteilles d'oxygène et d'acétylène utiles à la réalisation de travaux spécifiques de plomberie, chauffage, mécanique.

Le Conseil Municipal présent et représenté,

Après en avoir délibéré, décide unanimement :

- D'accepter le contrat de droit d'usage de bouteilles de gaz dans les conditions susdites pour une durée de 3 années, avec prise d'effet au 01 août 2023,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit contrat ainsi que tout document rendu nécessaire.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire